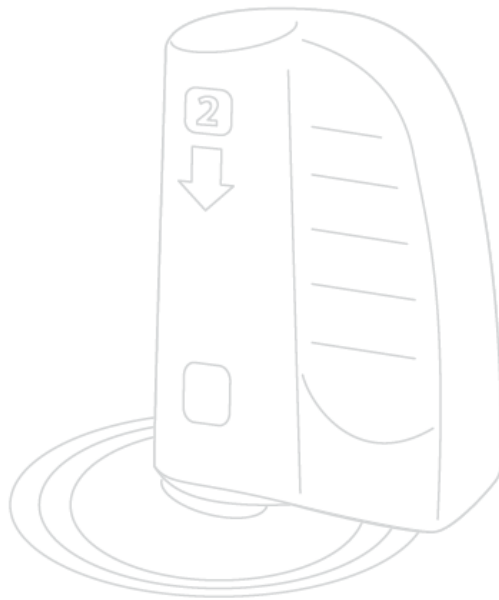




ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023



Société anonyme
6 rue Pauline Kergomard 21000 Dijon

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	8
1. INFORMATIONS GENERALES	8
2. EVENEMENTS MARQUANTS	8
a) <i>Crise internationale</i>	8
b) <i>Opérations en capital</i> :	8
c) <i>Autre opérations financières</i>	8
d) <i>Financement non dilutif</i>	8
e) <i>Autres évènements marquants</i>	9
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
a) <i>Continuité d'exploitation</i>	9
b) <i>Immobilisations incorporelles</i>	9
i. <i>Frais de recherche et développement</i>	10
c) <i>Immobilisations corporelles</i>	10
d) <i>Immobilisations financières</i>	10
e) <i>Stocks et travaux en cours</i>	10
f) <i>Créances</i>	11
g) <i>Opérations en devises étrangères</i>	11
h) <i>Provisions</i>	11
i) <i>Provisions pour indemnité de fin de carrière</i>	11
j) <i>Avances remboursables accordées par des organismes publics</i>	11
k) <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	11
l) <i>Autres produits d'exploitation</i>	11
m) <i>Résultat courant – Résultat exceptionnel</i>	12
n) <i>Subventions reçues</i>	12
o) <i>Charges de sous-traitance</i>	12
p) <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	12
q) <i>Éléments liés au risque climatique</i>	12
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERE	12
a) <i>Valeur brute des frais de recherche & développement</i>	12
b) <i>Valeur brute des immobilisations Incorporelles</i>	13
c) <i>Valeur brute des immobilisations corporelles</i>	13
d) <i>Valeur brute des immobilisations Financières</i>	13
e) <i>Amortissements</i>	13
f) <i>Dépréciation d'immobilisations financières</i>	14
5. STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET EN COURS DE PRODUCTION	14
a) <i>Valeur Brute</i>	14
b) <i>Provisions pour dépréciation</i>	14
6. CREANCES	14
7. DISPONIBILITES	14
8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR	15

9.	CAPITAUX PROPRES	15
	a) <i>Variation des capitaux propres sur la période</i>	15
	b) <i>Composition du capital social :</i>	15
	c) <i>Instruments financiers dilutifs</i>	15
	i. BSA.....	15
	ii. Actions gratuites.....	16
	iii. Obligations convertibles	16
	iv. Répartition du capital après dilution.....	16
	d) <i>Résultat par action</i>	16
10.	AVANCES CONDITIONNEES	17
11.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17
12.	ECHÉANCE DES DETTES A LA CLOTURE	17
	a) <i>Emprunt Obligataire :</i>	17
	b) <i>Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits :</i>	18
	c) <i>Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits :</i>	18
	i. Caractéristique du financement	18
	ii. Garantie du financement	19
	d) <i>Dettes fiscales et sociales :</i>	19
	e) <i>Dettes sur immobilisations :</i>	19
13.	CHARGES A PAYER	19
14.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20
15.	PRODUITS D'EXPLOITATION	20
	a) <i>Chiffres d'affaires</i>	20
	b) <i>Production immobilisée</i>	20
	c) <i>Subventions</i>	20
	d) <i>Transfert de charges</i>	20
	e) <i>Autres produits</i>	20
16.	RESULTAT FINANCIER	20
17.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	20
18.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	21
19.	ENGAGEMENTS REÇUS	21
	a) <i>Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate Chine</i>	21
	b) <i>Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh</i>	21
	c) <i>Contrat de licence ZENEO® Hydrocortisone USA & Canada</i>	21
20.	ENGAGEMENTS DONNES.....	21
	a) <i>Sofigexi</i>	21
	b) <i>Schott AG</i>	22
	c) <i>Contrat de licence ZENEO® Adrénaline</i>	22
	d) <i>Indemnités</i>	22
	e) <i>Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)</i>	22
	f) <i>Nantissement</i>	23
21.	PARTIES LIEES	23
	a) <i>Rémunération des dirigeants</i>	23
	b) <i>Transactions avec les parties liées</i>	23
22.	EFFECTIFS DE CLOTURE	23
23.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	23
24.	COMPTES CONSOLIDES	23
25.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DE LA PÉRIODE.....	24

Note : tous les chiffres sont présentés en milliers d'Euros (k€)

Bilan Actif

BILAN ACTIF EN K€	Note	30/06/2023			31/12/2022	VARIATION
		Brut	Amts & prov	Net		

ACTIF IMMOBILISE

Recherche et Developpement	4a	34 383	23 637	10 746	10 692	54
Brevets et marques	4b	20 440	20 440	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		206	206	0	0	0
Immobilisations corporelles	4c	12 839	8 163	4 676	5 178	-502
Immobilisations en cours		3 724		3 724	2 491	1 233
Immobilisations financières	4d	1 758	701	1 057	669	388
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		73 350	53 147	20 203	19 030	1 173

ACTIF CIRCULANT

Stock - Matières premières	5a	2 143	314	1 829	1 416	413
Stock - Encours de production		1 915	1 110	805	588	217
Créances clients et autres créances	5c	5 234		5 234	3 519	1 715
Valeurs Mobilières de Placement	-			0	0	0
Disponibilités	7	5 391		5 391	7 770	-2 379
Charges constatées d'avance et à répartir	8	476		476	537	-61
TOTAL ACTIF CIRCULANT		15 159	1 424	13 735	13 830	-95

TOTAL ACTIF		88 509	54 571	33 938	32 860	1078
--------------------	--	---------------	---------------	---------------	---------------	-------------

Bilan Passif

BILAN PASSIF EN K€	Notes	30/06/2023	31/12/2022	VARIATION
--------------------	-------	------------	------------	-----------

CAPITAUX PROPRES

Capital		3 676	3 652	24
Prime émission		785	18 312	-17 527
Réserve réglementée		0	0	0
Report à nouveau	9	-1 757	-8 786	7 029
Résultat (perte) de l'exercice		-4 562	-11 157	6 595
Subventions d'investissement		665	665	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-1 193	2 686	-3 879
Avances conditionnées	10	7 223	7 476	-253
Provisions risques & charges	11	972	1 420	-448

EMPRUNTS & DETTES

Emprunts obligataires	12a	18	355	-337
Emprunts	12b	17 595	11 048	6 547
Emprunts et dettes financières diverses	12c	2 619	2 723	-104
Dettes fournisseurs	-	3 353	3 523	-171
Dettes fiscales et sociales	12d	1 807	1 833	-26
Dettes sur immos	12c	1 544	1 764	-220
Autres dettes	-	0	0	0
Produits constatés d'avance	-	0	32	-32
TOTAL DETTES		26 935	21 278	5 657
TOTAL PASSIF		33 937	32 860	1 077

Compte de résultat

Compte de résultat en K€	Notes	30/06/2023	30/06/2022		Variation
Chiffre d'affaires	15a	0	454	-454	-100,00%
Production stockée	-	77	137	-60	-43,76%
Production immobilisée	15b	3 017	2 521	496	19,67%
Subventions	15c	81	-4	85	1964,03%
Reprise sur amortissements et transfert de charges	15d	1 764	233	1 531	655,74%
Autres produits		2 987	33	2 954	9018,72%
Produits d'exploitation		7 926	3 374	4 552	134,95%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	874	233	641	274,76%
Variation de stocks (matières premières et autres approv.)	-	-297	15	-312	-2031,21%
Autres achats et charges externes	-	4 456	3 567	889	24,94%
Impôts et taxes	-	120	75	45	60,62%
Charges de personnel	-	4 098	3 628	470	12,96%
Dotations aux amortissements	-	3 405	2 697	708	26,26%
Autres dotations	-	1 547	0	1 547	NA
Autres charges	-	258	118	140	119,41%
Charges exploitation	-	14 461	10 333	4 128	39,96%
Résultat d'exploitation	-	-6 535	-6 959	424	6,09%
Résultat financier	16	-263	44	-307	-700,85%
Résultat exceptionnel	17	584	-110	694	-633,12%
Impôts sur les sociétés et CIR		1 652	1 150	502	43,65%
RESULTAT NET		-4 562	-5 875	1 313	22,34%

Tableau de flux de trésorerie

RUBRIQUES	30/06/2023	31/12/2022
Résultat net	-4 563	-11 157
Amortissements et provisions	2 617	5 705
Autres produits et charges calculées	-14	-28
Capacité d'autofinancement	-1 960	-5 480
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 225	400
(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 215	-5 080
Acquisition d'immobilisations (1)	-4 479	-6 778
(2) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 479	-6 778
Augmentation de Capital		4 088
Exercice de BSA	346	3 003
Emprunt Obligataire		
Remboursement OC		
Emprunt	8 000	4 100
Remboursement Emprunt	-1 811	-997
ID VECTOR		-72
Subvention		
Dettes sur immobilisations	-221	-483
Avances remboursables		
(3) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 315	9 639
Variations de trésorerie (1)+(2)+(3)	-2 379	-2219
Trésorerie d'ouverture	7 769	9 983
Trésorerie de clôture	5 391	7 769

(1) : dont 3,0m€ lié à la production immobilisée

Annexes aux états financiers

1. Informations générales

La société Crossject est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est Parc Mazen-Sully, 6 rue Pauline Kergomard – 21000 Dijon. Les comptes au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le directoire du 25 septembre 2023 et présentés aux membres du conseil de surveillance le 25 septembre 2023.

2. Evènements marquants

a) Crise internationale

Compte tenu de ses activités, axées sur des opérations recherches sans production industrielle massive à ce stade, Crossject n'est pas impacté par les effets des opérations militaires en Ukraine ;

Bien que le niveau d'incertitude lié au contexte international reste élevé et que Crossject ne puisse toujours pas s'engager sur un calendrier de dépôts des dossiers de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), la société ne constate pas de difficultés majeures dans la poursuite de ses activités. La stratégie visant à privilégier des partenaires et fournisseurs géographiquement aussi proches que possible et le développement de nos propres sites de production restent les options privilégiées.

b) Opérations en capital :

- 365 619 OC 1224 ont été converti le 31 janvier et le 6 mars 2023 donnant lieu à la création de 110 794 actions suivi d'une augmentation de capital de 11 079,4 € assortie d'une prime d'émission de 325 290, 48 €.
- Exercice de BSA par certains détenteurs de BSA 3, donnant lieu à la création de 133 551 actions suivi d'une augmentation de capital de 13 355,1 € assortie d'une prime d'émission de 333 033,40 €.

c) Autre opérations financières

- Le 23 mai 2023, dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 dans sa dix-huitième résolution, le directoire a décidé d'attribuer 440 000 actions gratuites et d'arrêter la liste des bénéficiaires et le règlement du plan d'attribution .
- Le 23 juin 2023 , dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 7 juin 2023 dans sa dix-septième résolution, le directoire a décidé d'attribuer 480 000 actions gratuites et d'arrêter la liste des bénéficiaires et le règlement du plan d'attribution.

d) Financement non dilutif

- Crossject a encaissé début 2023 8 millions d'euros, en sus des 4 millions d'euro perçus fin 2022, de l'opération financière non dilutive combinée de 14 millions d'euros, destinée à accélérer le développement de ses activités. Cette opération regroupe différents prêts accordés par ses banques historiques (Caisse d'Épargne et BNP), la Société Générale et BPI, avec des périodes d'amortissement comprises entre 5 et 10 ans.

e) Autres évènements marquants

- Le Ministère français des Armées a sélectionné le projet hErOiSme2 proposé par un consortium de recherche en vue de développer une nouvelle molécule actuellement en phase de R&D précoce, pour le traitement du choc hémorragique, injectée via l'auto-injecteur ZENEO®. De nombreuses vies, civiles et militaires, pourraient être sauvées grâce à une stabilisation rapide de l'état des personnes en choc hémorragique. Crossject et IDD, son partenaire de longue date en matière réglementaire, ont officiellement rejoint ce programme de recherche de trois ans dont le budget total s'élève à 800 000 €.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément au plan comptable général français (règlement ANC 2014-03) selon les mêmes règles que celles utilisées à la clôture des exercices précédents en respectant le principe de continuité d'exploitation, compte tenu du soutien continu de ses actionnaires.

a) Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2023, Crossject dispose d'une trésorerie de 5,4 M€ (7,8 M€ à fin 2022).

Compte tenu des contrats en cours et de la très forte visibilité acquise par Crossject au cours de ces derniers mois, la société est confiante dans sa capacité à trouver les moyens de financement nécessaires pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des 12 prochains mois.

Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retiennent certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des évènements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût historique. Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature :

- Brevets acquis le 1er Janvier 2002 : 2, 10 ou 15 ans.
- Logiciels de gestion : 1 à 5 ans.
- Droits d'utilisation sur une ligne industrielle : 18 mois
- Frais de développement amortis : 4 ans

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation sera réalisé en fonction des prévisions budgétaires.

i. Frais de recherche et développement

Depuis l'exercice 2011, l'option pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de recherche et développement est appliquée dès lors que les critères d'activation sont remplis.

Les frais de développement sont ainsi activés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais immobilisés correspondent aux coûts supportés pendant les phases de développement et de tests, à l'exclusion des phases d'analyse préalable. Ils comprennent les salaires et charges sociales des ingénieurs et techniciens de développement (basés sur des feuilles de temps individuelles et mensuelles) et les coûts de sous-traitance liée. Ils sont inscrits à l'actif dès que la société a suffisamment de visibilité sur les moyens de les finaliser et de les commercialiser.

Ces frais de développement sont amortis à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée de 4 ans. A chaque clôture, les perspectives de ventes futures sont analysées afin de vérifier qu'il n'y a pas lieu de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations ou une revue du plan d'amortissement.

Les frais de développement ne correspondant pas aux critères d'activation et les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation courantes au fur et à mesure de leur engagement.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature. Les taux d'amortissement sont compris entre 4 et 25 % à l'exception de certains moules de recherche amortis sur 12 mois.

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation sera réalisé en fonction des prévisions budgétaires.

d) Immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux actions d'autocontrôle issues de la fusion avec la société CIP. Ces actions sont évaluées au dernier cours de bourse de l'exercice clos et donnent lieu, le cas échéant, à une dépréciation ou une reprise de dépréciation. Les autres immobilisations financières correspondent aux titres des filiales ainsi qu'à des dépôts de garantie.

Les immobilisations financières comprennent aussi les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité. A la clôture de chaque exercice si l'évaluation est inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée. En cas de plus-value latente, le montant n'est pas comptabilisé en produit.

e) Stocks et travaux en cours

Le système d'information de la société permet maintenant de différencier les stock en trois catégories :

- Stock commercialisable
- Stock Utilisable pour des opération de recherche ou d'essai
- Stock non utilisable

Le stock commercialisable est évalué au prix de revient et comptabilisé sans dépréciation

Le stock Utilisable pour des opération de recherche ou d'essai est évalué au prix de revient et une provision pour dépréciation est calculé en fonction du nombre de dispositifs utilisables dans les 12 mois

Le stock non utilisable est isolé en attente de destruction et n'est pas comptabilisé.

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif correspondant à la période au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

g) Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

h) Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

i) Provisions pour indemnité de fin de carrière

La provision relative aux indemnités de départ en retraite figure au passif du bilan. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière en retenant comme hypothèses :

- Indemnités prévues par la convention de la chimie
- Table de Turn-Over fournies par la convention Chimie-industries
- Table de mortalité (2016-2018)
- Taux de croissance des salaires de 2%
- Taux d'actualisation de 3,60 %

j) Avances remboursables accordées par des organismes publics

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « autres fonds propres – avances conditionnées ». Cf §10.

k) Reconnaissance du chiffre d'affaires

La société est encore dans sa phase de développement et ne dégage pas encore de revenus récurrents.

Dans le cadre de ses partenariats, la société reconnaît le chiffre d'affaires sur la base de l'atteinte de jalons de développement définis contractuellement.

l) Autres produits d'exploitation

La production immobilisée correspond aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan.

Les facturations mensuelles des activités contractuelles liées au développement réglementaire de ZENEO® Midazolam auprès de la BARDA sont comptabilisés en « Autres produits ».

m) Résultat courant – Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des provisions et reprises de provisions pour risque et charge.

Pour déterminer le résultat exceptionnel société retient la conception issue de la liste de comptes du PCG (230-1).

n) Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

- Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.
- Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan et reprise au rythme de l'amortissement de l'immobilisation subventionnée.

o) Charges de sous-traitance

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

p) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les soldes créditeurs bancaires et les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent sont déduits de cette somme lorsqu'ils correspondent à des découverts momentanés.

q) Eléments liés au risque climatique

Crossject essaie de prendre en compte au mieux les risques climatiques dans l'hypothèse de clôture et d'intégrer le cas échéant leur impact potentiel les états financiers. Cependant, du fait de la nature de son activité, l'exposition actuelle de Crossject aux conséquences du changement climatique s'avère limitée. La société est consciente des enjeux majeurs liés au développement durable a initié une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui sera progressivement étendue à la société.

4. Immobilisations incorporelles, corporelles et financière

Au cours de la période, aucun test de dépréciation n'a été mené, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

a) Valeur brute des frais de recherche & développement

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais recherche & développement	31 462	2 921		34 383

b) Valeur brute des immobilisations Incorporelles

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne de production	425			425
Logiciels'	217			217
TOTAL	20 646			20 646

c) Valeur brute des immobilisations corporelles

Nature	Ouverture	Augmentation	Mise en service	Diminution	Clôture
Outillages industriels	7 866				7 866
Terrain	89				89
Construction	3 830				3 830
Agencements	584				584
Matériels de Bureau	445	25			470
Immobilisations en cours	2 491	1 247	-14		3 724
TOTAL	15 305	1 272	-14		16 563

d) Valeur brute des immobilisations Financières

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres en Autocontrôle	1 103			1 103
Titres Crossject Pharma	100			100
Titres Crossject US	9			9
Contrat de liquidité	194	50		244
Dépôt de garantie	51	251		302
TOTAL	1 457	301		1 758

e) Amortissements

	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	20 770	2866		23 636
Autres immobilisations incorporelles	20 647			20 647
Constructions	1 076	90		1 166
Installations et agencements constructions	6	2		8
Installations & matériel et outillages industriels	5 832	373		6 204
Installations générales, agencements divers	358	30		388
Matériel de bureau, informatique, mobilier	367	31		398
TOTAL	7 639	526		8 164
TOTAL GENERAL	49 056	3 392		52 447

f) Dépréciation d'immobilisations financières

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation	33			33
Dépréciation des titres en Autocontrôle	754		86	668
TOTAL	787		86	701

5. Stocks de matières premières et en cours de production

En prévision des étapes d'industrialisation, Crossject a procédé depuis 2020 à la séparation des stocks de matières premières et d'en-cours de production :

a) Valeur Brute

Valeur Brute	30/06/2023	31/12/2022
Stocks de matières premières	2 143	1 845
Stocks d'en cours de production	1 915	1 838
Total	4 058	3 683

b) Provisions pour dépréciation

La provision comptabilisée correspond à la dépréciation calculée sur les stocks principalement sur les en cours de production.

	30/06/2023	31/12/2022
Dépréciation Stocks matières 1ère	314	429
Dépréciation des stocks	1 110	1 249

6. Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Avances et Acomptes	281	281	
Autres créances clients	824	824	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	156	156	
Etats	3304	3304	
Autres Créances	41	41	
Produits à recevoir	627	627	
TOTAL GENERAL	5 233	5 233	

7. Disponibilités

	30/06/2023	31/12/2022
Contrat de liquidité	0	0
Compte bancaires	5 386	7 769
Comptes à terme	0	0

8. Charges constatées d'avance et charges à répartir

	30/06/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	169	180

	30/06/2023	31/12/2023
Charges à répartir	307	355

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée ; les charges à répartir correspondent principalement aux frais liés à la renégociation de l'avance remboursable PIAVE.

9. Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres sur la période

En k€	31/12/2022	Affectation Résultat 2022	Conversion OC	Exercice BSA	Augm de Capital	Résultat 30/06/2023	30/06/2023
Capital (Cf 8.2)	3 652		11	13			3 676
Prime démission	18 312	-18 185	325	333			787
RAN	-8 786	7 029					-1 757
Réserve Spéciale							0
Résultat	-11 156	11 156				-4 562	-4 562
Subvention d'investissement	665						665
Capitaux propres	2 687	0	336	346		-4 562	-1 193

b) Composition du capital social :

Le capital social est composé d'actions ordinaires.

	En Euros	En Action
Capital 31 décembre 2022	3 651 891,1	36 518 911
Conversion OC 12 24	11 079,4	110 794
Exercice de BSA	13 355,1	133 551
Capital 30 juin 2023	3 676 325.6	36 763 256

c) Instruments financiers dilutifs

i. BSA

Au 30 juin 2023, il n'existe aucun BSA

ii. Actions gratuites

- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 et de la décision du conseil de surveillance du 20 juin 2019,
 - Le directoire du 20 avril 2020 a désigné les bénéficiaires de 150 000 actions attribuées gratuitement. En 2022, 27000 actions été attribuées.
 - Le directoire du 5 mars 2021 a désigné les bénéficiaires de 29 436 actions attribuées gratuitement
 - Le directoire du 6 mai 2021 a désigné les bénéficiaires de 5 000 actions attribuées gratuitement
 - Le directoire du 6 septembre 2021 a désigné les bénéficiaires de 8 100 actions attribuées gratuitement. En 2022, 7 500 actions été attribuées.
- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 et de la décision du conseil de surveillance du 17 décembre 2021,
 - Le directoire du 14 février 2022 a désigné les bénéficiaires de 20 000 actions attribuées gratuitement
 - Le directoire du 18 juin 2022 a désigné les bénéficiaires de 110 000 actions attribuées gratuitement
 - Le directoire du 1^{er} Octobre 2022 a désigné les bénéficiaires de 1 000 actions attribuées gratuitement
 - Le directoire du 23 mai 2023 a désigné les bénéficiaires de 440 000 actions attribuées gratuitement
- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 7 juin 2023 et de la décision du conseil de surveillance du 23 juin 2023,
 - Le directoire du 23 juin 2023 a désigné les bénéficiaires de 480 000 actions attribuées gratuitement

Au 30 juin 2023 , après livraison de 49 336 actions, il reste 1 194 200 actions gratuites attribuées

iii. Obligations convertibles

Au 30 juin 2023, il n'existe aucune obligation non convertibles

iv. Répartition du capital après dilution

L'acquisition des actions gratuites se traduirait par la création de 1 194 200 actions.
Le capital serait composé de 37 957 456 actions de € 0,1 de nominal.

d) Résultat par action

	Résultat net	Nombre d'actions		Résultat par action	
	de la période	Non Dilué	Dilué	Non Dilué	Dilué
31-déc-22	-11 157	36 518 911	37 244 836	-0,30 €	-0,30 €
30-juin-23	-4 562	36 763 256	37 957 456	-0,12 €	-0,12 €

10. Avances conditionnées

Au 31 décembre 2022 Crossject bénéficie d'avances conditionnées décrites au 3.j.

Avances conditionnées	Montant Brut	A un an au Plus	A plus d'un an
Aide à la réindustrialisation	250,00		250,00
Avance PIAVE	7 016,00	960	6 056
Avance PIA SAFE Adrenaline	210,00		210,00
Total des avances conditionnées	7 476,00	960	6 516

11. Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour charges (IDR)	215	27			242
Provision pour risque	1 205 (1)	72	547 (1)		730
TOTAL	1 420	99	547	0	972

(1) Le 12 juin 2018, la société a reçu une assignation devant un tribunal de commerce en paiement d'une indemnité de fin de contrat et de diverses indemnités accessoires pour un montant total s'élevant à 1 455 k€. Les conclusions de l'avocat de la société ont été déposées lors de l'audience qui s'est tenue le 1^{er} juillet 2020. Le jugement rendu le 24 février 2021 condamne partiellement la société Crossject à la somme de 530 K€ .

La société, Scientex ayant été déboutée par la cour d'appel, la provision a été reprise ;

(2) Les provisions concernent des risques identifiés avec des tiers et des litiges prud'hommaux.

12. Echéance des dettes à la clôture

a) Emprunt Obligataire :

Le solde des obligations convertibles a été converti le 31 janvier et le 6 mars 2023 donnant lieu à la création de 87 935 actions.

b) Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits :

<i>Etats des dettes financières</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>A un an au Plus</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
<i>EMPRUNT CAISSE EPARGNE</i>	361,40	204,97	156,43	
<i>EMPRUNT CAISSE EPARGNE</i>	280,00	80,00	200,00	
<i>PRET BPI</i>	560,00	140,00	420,00	
<i>PRET PGE BNP - 2M€</i>	1 495,11	508,93	986,18	
<i>PRET PGE CE - 2M€</i>	1 464,09	498,46	965,62	
<i>Prêt PGE BPI - 2M€</i>	1 750,00	500,00	1 250,00	
<i>Prêt BNP Acq. Gray 140.8K€</i>	108,60	19,71	81,85	7,04
<i>Intérêts courus à payer</i>	3,09	3,09		
<i>Prêt BNP - 2M€ - 2471-61049432</i>	1 822,49	369,11	1 453,38	
<i>Prêt CE - 2M€ - 400763G</i>	1 849,52	372,53	1 476,99	
<i>Prêt BPI – 5M€</i>	5 000,00		1 607,14	3392,86
<i>Prêt SG – 1,2M€</i>	1127,50	223,60	903,90	
<i>Prêt SG – 1,8M€</i>	1772,90	332,48	1 140,42	
<i>Emprunts auprès des établissements de crédits</i>	17 594,71	3 252,90	10 941,91	3 399,90

c) Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits :

<i>Emprunts Divers</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>A un an au Plus</i>
<i>ID VECTOR</i>	2 600,00	
<i>Intérêts courus à payer</i>	19,30	19,30
<i>Emprunts Divers</i>	2 619,30	19,30

i. Caractéristique du financement

Crossject a contracté un financement de 2,6 M€ le 18 novembre 2019 sous forme de Notes de droit anglais intégralement assuré par le fonds IdVectoR Science & Technology Investments (« IdVectoR»), un investisseur européen de long terme spécialisé dans le financement non dilutif des technologies avancées.

Les remboursements sont exclusivement indexés sur le chiffre d'affaires de Crossject. Au titre de l'exercice 2022, ces remboursements se sont élevés à 72k€. Ces remboursements sont un pourcentage à un chiffre du montant des ventes réalisées, décroissant avec le temps et variable selon le type de produit ou de prestation vendus. Selon les estimations du management, ce mécanisme de remboursement revient globalement à un faible pourcentage à un chiffre des revenus de Crossject sur la durée.

Du fait de cette structure de remboursement, l'investisseur prend le risque de ne pas être remboursé du montant apporté de 2,6 M€ si les ventes de la société venaient à être insuffisantes. En contrepartie, il pourrait percevoir au total sur la durée un montant significativement supérieur au montant apporté de 2,6 M€ en cas de succès commercial de Crossject

Le financement est éventuellement remboursable par anticipation par Crossject, ou à la demande de l'investisseur en cas de changement de contrôle ou dans les cas habituels pour un financement (changement de circonstance juridique rendant illégale la poursuite du contrat, cas de défaut). Le montant à rembourser serait alors fixé à un multiple du montant investi, variable selon la période et le cas de remboursement anticipé, et diminué des montants déjà remboursés. Ce multiple va de un à quatre fois le montant investi, les multiples les plus élevés trouvant à s'appliquer dans les scénarios de succès commerciaux qui sont aussi a priori les plus favorables pour les actionnaires.

ii. Garantie du financement

Le Financement est garanti par une Fiducie créée à cet effet et dénommée « Crossject Industrial Property » et est gérée par un fiduciaire français (société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers). Crossject a apporté à la fiducie des actifs de propriété industrielle et intellectuelle portant sur un portefeuille de brevets concernant le dispositif d'injection et la marque ZENEO®. Crossject gèrera et exploitera ce portefeuille à travers une licence qui lui est consentie.

Même dans l'hypothèse où la sûreté viendrait à être réalisée, Crossject conservera tous les contrats commerciaux en cours avec ses clients ainsi que des droits exclusifs sur les domaines thérapeutiques pour lesquels les actifs de propriété intellectuelle sont actuellement exploités, jusqu'à la fin ou la résiliation de cette licence. Ainsi, Crossject poursuivra les contrats en cours et le développement de son activité.

Les actifs transférés en fiducie avaient une valeur comptable en coût historique égale à zéro dans les comptes de Crossject.

d) Dettes fiscales et sociales :

Dettes fiscales et sociales	Montant Brut	A un an au Plus
Personnel	948,00	948,00
Organismes sociaux	769,00	769,00
Impôts et taxes	90,00	90,00
Autres dettes	1,00	1,00
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 833,00	1 833,00

e) Dettes sur immobilisations :

Par acte notarié en date du 25 Novembre 2015, la société a acquis un immeuble à construire livré en 2016 pour un prix forfaitaire définitif non révisable et non actualisable de 3 774 000€ HT (Trois millions sept cents soixante-quatorze mille euros). Le montant de la dette au 30 juin 2023 est de 1 544 k€ dont 441 k€ à un an au plus.

13. Charges à payer

	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs factures non parvenues	308	422
Conges payes	622	421
Provisions pour primes et intéressement	319	521
Charges sociales sur congés payés et primes	406	391
Total	1 655	1 755

14. Produits constatés d'avance

Néant

15. Produits d'exploitation

a) Chiffres d'affaires

Néant

b) Production immobilisée

La production immobilisée comptabilisée au cours de la période s'élève à 3 017 K€

c) Subventions

Le total des subventions nettes acquises au titre de la période est de 81 k€

d) Transfert de charges

	30/06/2023	31/12/2022
Transfert de charge d'exploitation	66	130
Avantage en nature	19	33
Total	85	163

Les transferts de charges d'exploitation correspondent principalement aux IJSS Brutes (subrogation mise en place courant 2019) et des remboursements de prévoyance

Les avantages en nature correspondent essentiellement à des avantages liés à l'utilisation de véhicules.

e) Autres produits

Les autres produits sont essentiellement constitués des refacturations faites à la BARDA.

16. Résultat financier

	30/06/2023	31/12/2022
Produits net du contrat de liquidité	50	40
Reprise de provision titre en autocontrôle	86	380
Autres produits financiers	22	4
Résultat de change net	-39	-37
Intérêts sur emprunt	- 348	-108
Intérêts emprunt divers		-76
Frais financiers sur préfinancement cir et immo	-35	-93
Provisions		0
Total	-264	110

17. Résultat exceptionnel

	30/06/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur ex antérieurs		36
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15	200
Reprise provision exceptionnelle	592	
VNC des immobilisations financières cédées		- 429
VNC des immobilisations corporelles cédées		8
Dotation exceptionnelle	22	
Total	585	-201

18. Impôt sur les bénéfices

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont essentiellement des produits relatifs au Crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant au CIR de la période s'élève à 1 652 k€.

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 130 979 k€ au 31/12/2022. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

19. Engagements reçus

a) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate Chine

Le contrat, signé le 30 Août 2015, prévoit le paiement d'une rémunération de 3 M€ à la date d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine. Aucun versement n'a été reçu.

Au 31 décembre 2022, la société n'a reçu aucun autre engagement.

b) Contrat de licence ZENEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh

Le contrat, signé le 11 Août 2015, prévoit, en plus de prix de vente unitaires, des paiements de montants en euros à deux chiffres liés aux franchissements de paliers de ventes de Sayre de 1m€, 2,5m€ et 4m€. Aucun versement n'a été reçu.

Au 31 décembre 2022, la société n'a reçu aucun autre engagement.

c) Contrat de licence ZENEO® Hydrocortisone USA & Canada

En juin 2021, la société a signé un accord qui porte principalement sur la licence, la distribution et la promotion, pour une durée de 10 ans à partir du lancement commercial, sauf à ce que Crossject ou Eton n'exerce certaines clauses de retrait, par exemple si le minimum de ventes n'a pas été atteint ou si certaines échéances de développement n'ont pas été respectées.

Eton a versé :

- 0,5 M\$ à la signature (Cf § 17 – a),
- 0,5 M\$ en 2022

et versera à Crossject :

- 0,5 M\$ sous certaines conditions de timing et d'absence de produits concurrents directs
- 1,5 M\$ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché,
- 2 M\$ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché aux US et la confirmation que Crossject peut livrer son premier lot commercial

20. Engagements donnés

a) Sofigexi

Selon le protocole d'accord du 29 septembre 2011 (remplaçant celui du 31 mars 2008), Sofigexi doit percevoir une redevance de 2% du chiffre d'affaires à partir de l'année suivant l'année où Crossject cumule 15 M€ de ventes de dispositifs, redevance plafonnée à 17 M€. A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

b) Schott AG

Selon l'accord commercial signé le 23 décembre 2013, Crossject devra verser à Schott AG, à la commercialisation du dispositif Zénéo® et jusqu'en 2023, une redevance de 10% du prix d'achat brut des tubes en verre trempé pour l'utilisation non exclusive des brevets DE 10 2004 037 491 B4, US 7 805 962 B2 et IT 1366512 dans la limite de 5M€.

Aucun versement n'a eu lieu au 30 juin 2023.

c) Contrat de licence ZENEO® Adrénaline

Crossject a racheté les droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline, sans contrepartie numéraire à la signature avec versement de royalties calculées sur la base d'un pourcentage à un chiffre des ventes du produit par Crossject. Les royalties ne sont pas dues au-delà d'un cumul de 5m€ ou bien de la date du 31/12/2031

A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

d) Indemnités

Conformément à la décision du conseil de surveillance en date du 19 novembre 2013, Mr Patrick Alexandre percevra une indemnité de fin de mandat d'un montant équivalent à une année de rémunération fixe.

e) Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)

Le remboursement des Avances Récupérables tient compte d'un taux d'actualisation annuel de 1.17% (modalités décrites ci-dessous) :

31/12/23 :	963 k€
31/12/24 :	2 240 k€
31/12/25 :	2 075 k€
31/12/26 :	1 740 k€

Modalité du calcul d'actualisation :

Les montants $M(m)$ des versements de l'avance et des versements du remboursement survenus le mois (m) sont ainsi ramenés aux conditions économiques du mois $(m0)$ de signature du contrat selon le calcul suivant :

$M(m0)=M(m)(1.0XX)^{(-n/12)}$ $XX=$ taux d'actualisation et n le nombre de mois écoulés entre $(m0)$ et (m) .

En cas d'échec technique ou commercial, le remboursement de cette aide ne sera pas exigible.

A compter du dernier remboursement selon l'échéancier ci-dessus, et dès que le chiffre d'affaires et/ou le montant des revenus HT cumulés générés par l'exploitation des produits et services résultants des investissements et/ou intégrant les développements réalisés dans le cadre du projet, sera supérieur ou égal à 40 000 000 € (quarante millions d'euros), la société devra verser pendant 5 ans (cinq ans) un intéressement de 1,5% (un virgule cinq pour cent) desdits chiffres d'affaires ou revenus annuels HT. Ce remboursement complémentaire est plafonné à 4 000 000€ (quatre millions d'euros).

Le cas échéant et dans la limite du montant des aides récupérables effectivement versées, la société devra verser :

- 45% (quarante-cinq pour cent) des produits hors taxes générés par la cession de titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.
- 45% (quarante-cinq pour cent) du produit hors taxes, des concessions de droits d'exploitation des titres de propriété intellectuelle Issus du projet perçus au cours de l'année calendaire précédente.

En tout état de cause,

- La période totale incluant les remboursements forfaitaires et le remboursement complémentaire est limitée à 15 ans (quinze ans) à compter de la première échéance du remboursement forfaitaire
- Si aucun remboursement n'est intervenu dans un délai de 10 ans (dix ans) à compter du dernier versement de l'aide, le présent contrat sera résilié de plein droit sans autre formalité et la société sera déliée de toute obligation de paiement de retours financiers.

f) Nantissement

En garantie du prêt de 1M€ accordé en 2018 par la caisse d'Épargne, la société a donné un nantissement sur son portefeuille de brevets attachés au dispositif d'injection à hauteur de 624 000€.

21. Parties liées

a) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

b) Transactions avec les parties liées

La société Crossject US, filiale à 100% a facturé la somme de 112 794 euros.

22. Effectifs de clôture

Au 30 juin 2023, la société employait 110 personnes.

23. Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés au 31/12/2022 concernant les filiales & participations détenues à plus de 50%

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
CROSSJECT PHARMA	100	-38	100	100	100	0	0	0	-7	0
CROSSJECT US	9	-342	100	9	9	0	0	685	407	0

La société ne détient aucune autre filiale ou participation

24. Comptes consolidés

Ne dépassant pas 2 des 3 seuils fixés par l'art.R233-17 (effectif inférieur à 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 48M€), et en application de l'art R233-15 du Code de commerce, Crossject est exempté de l'établissement de comptes consolidés.

25. Évènements postérieurs à la clôture de la période

- Crossject a signé un accord commercial avec AFT Pharmaceuticals pour l’Australie et la Nouvelle- Zélande, portant sur ZENEO® Midazolam, son traitement d'urgence innovant dans la prise en charge des crises d’épilepsie. AFT Pharmaceuticals est un partenaire idéal en raison de sa forte présence dans la région et de sa solide expérience en matière de lancements commerciaux réussis.
- Les sites de production de Crossject de Dijon et Gray ont passé avec succès un audit annuel de certification ISO, ont élargi leur champ de certification par l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), et ont reçu une conclusion positive à la suite de l’audit conduit par la BARDA, qui fait partie du Bureau du Secrétaire adjoint à la préparation et à l’intervention au sein du département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, sur la conformité de la fabrication de ZENEO® Midazolam pour le marché américain.
- Le nouveau score de Crossject de 73/100 est en nette augmentation par rapport à la note obtenue l’année dernière (60) et en 2021 (46). Ce classement Gaïa, dont les données ont été compilées par EthiFinanceESGRatings, démontre une progression de Crossject dans les quatre domaines concernés : la gouvernance, le social, l’environnement et les parties prenantes externes. Cette performance s’est avérée particulièrement significative dans les domaines de l’environnement et de la performance des parties prenantes externes.